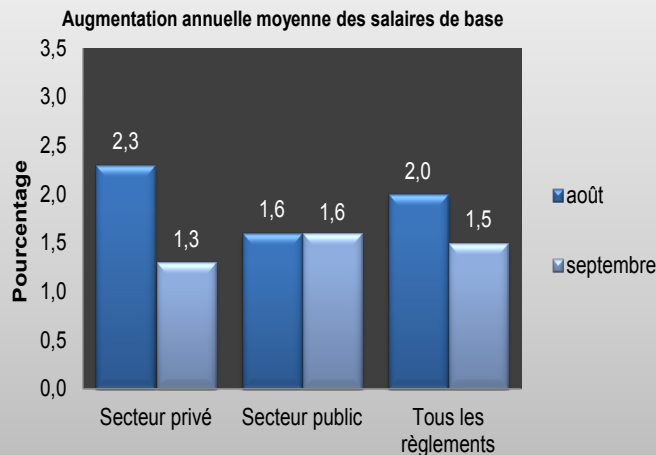


Coup d'oeil



Conventions conclues en septembre

En septembre, 17 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés. Ces conventions se rapportent à 14 267 employés, dont 61 % dans le secteur public (8 665).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en Septembre a été de 1,5 %, une baisse de 2,0 % enregistrée le mois précédent. Dans le secteur public, 11 conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 1,6 %, inchangé par rapport à août 2013. Dans le secteur privé, six conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 1,3 %, une baisse par rapport à 2,3 % au mois précédent.

Dans ce numéro

	page
Conventions conclues en septembre	1
Règlements des salaires	2
Tendances des salaires par secteur	3 - 4
Règlements du mois de septembre	5
Sommaire de règlements choisis	6
Principales négociations en cours	18
Index des prix à la consommation	18

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400 avenue University 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Pour les règlements en septembre, l'industrie avec la plus haute augmentation annuelle moyenne de salaire de base était dans les autres services. La plus basse augmentation annuelle moyenne des salaires de base était dans le secteur manufacturier. L'augmentation annuelle moyenne des salaires de base dans les autres services était de 2,6 % pour un règlement, tandis que dans le secteur de la construction, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base était de 2,5 % pour trois règlements. Dans le secteur du commerce et finances, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base était de 1,9 % pour un règlement. Le secteur de l'administration publique a rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,7 % pour trois règlements et le secteur des services de santé et sociaux ont rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,6 % pour quatre règlements. Le secteur manufacturier a rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 0,2 % pour un règlement.

Ministère du travail

Services des règlements des différends

Règlements des salaires - septembre

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne le mois courant, les trois années courantes

	SEPTEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2011	2012	janv - sep 2013
			%	%	%	%
Secteur privé	6	5 602	1,3	1,9	1,2	2,4
Secteur public	11	8 665	1,6	1,6	1,4	0,4
Tous les règlements	17	14 267	1,5	1,7	1,3	1,0

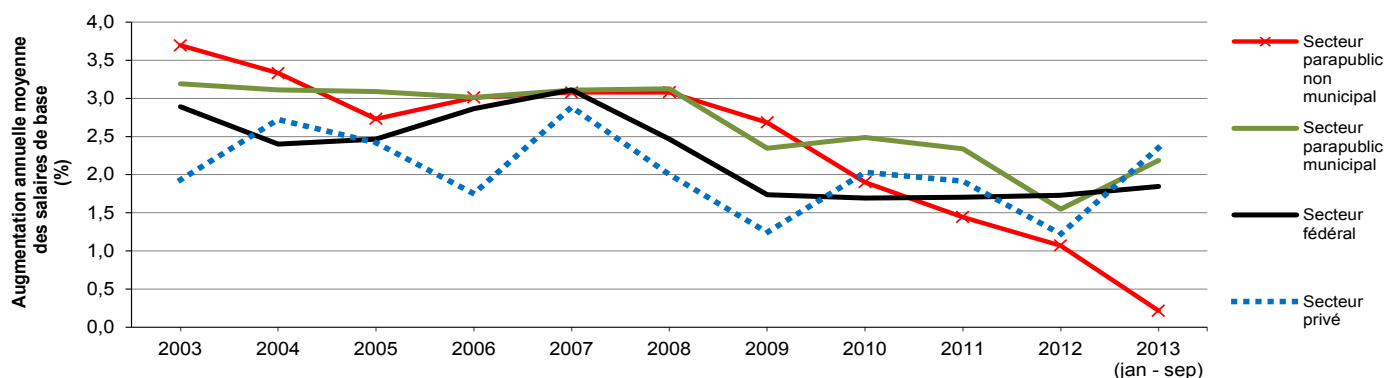
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, les trois années courantes

	SEPTEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2011	2012	janv - sep 2013
			%	%	%	%
Industries						
Primaire	-	-	-	3,3	2,1	2,1
Manufacturière	1	2 712	0,2	1,4	0,8	1,3
Construction	3	2 300	2,5	1,3	1,8	2,6
Commerce et finances	1	430	1,9	1,3	1,0	1,4
Transport, communications et services publics	1	250	0,9	2,6	1,9	2,1
Administration publique	3	5 199	1,7	2,2	1,4	0,9
Éducation et services connexes	3	1 706	1,2	1,9	1,2	0,0
Services de santé et sociaux	4	1 510	1,6	1,3	1,2	1,4
Autres services	1	160	2,6	1,8	1,3	2,0
Tous les règlements	17	14 267	1,5	1,7	1,3	1,0

Les catégories utilisées dans le tableau 2 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tendances des salaires par secteur

Graphique 1 : Tendances de règlements du secteur public (ventilation : secteur parapublic non municipal, secteur parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé



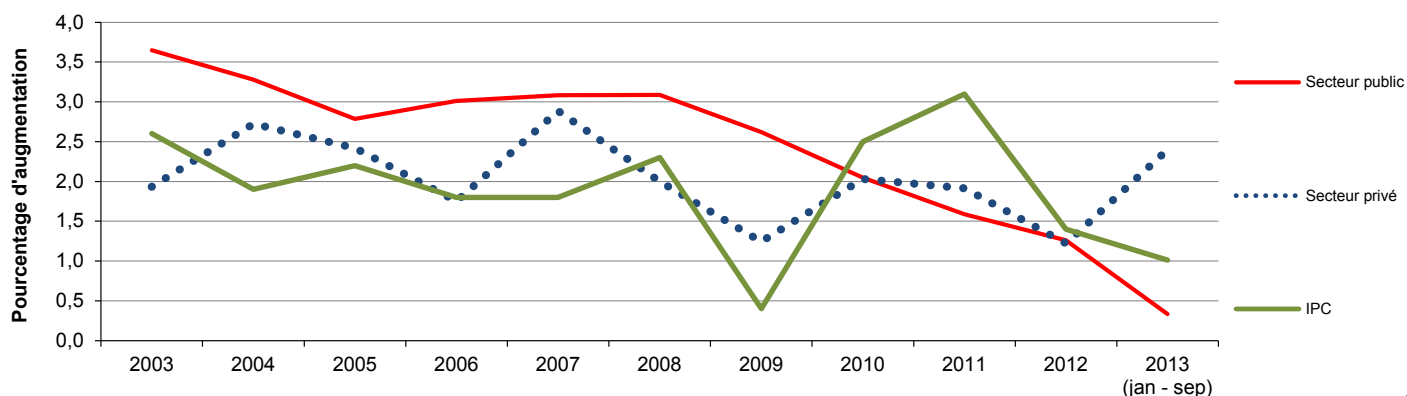
Le graphique ci-dessus illustre de l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans le secteur parapublic non municipal, le secteur parapublic municipal, le secteur public fédéral et le secteur privé en Ontario de 2003 à septembre 2013.

De janvier 2013 à septembre 2013, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic non municipal s'établit à 0,2 % par rapport à 1,1 % enregistré en 2012. L'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic municipal s'établit à 2,2 % de janvier à septembre 2013.

Pour la période de janvier 2013 à septembre 2013, l'augmentation annuelle des salaires de base dans le secteur fédéral a eu une tendance horizontale depuis 2009 et s'établit à 1,8 %,

Pour la période de janvier 2013 à septembre 2013, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur privé a établi à 2,4 % par rapport à 1,2 % enregistré pour 2012.

Graphique 2 : Tendances de l'Index des prix à la consommation et de règlements du secteur public (excluant le secteur fédéral) et du secteur privé



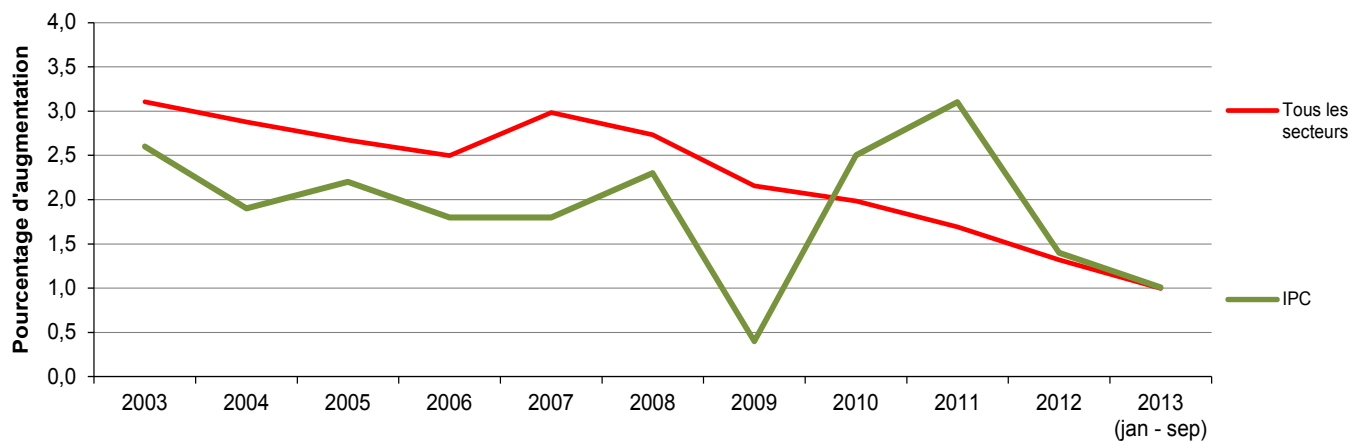
Le graphique ci-dessus illustre l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus pour le secteur public (excluant le secteur fédéral), le secteur privé, ainsi que l'index des prix à la consommation pour la province de l'Ontario de 2003 à septembre 2013.

Pour la période de janvier 2013 à septembre 2013, le secteur public combiné (excluant le secteur fédéral), l'augmentation annuelle de salaires de base s'établit à 0,3 % par rapport à 1,3 % enregistré en 2012.

Pour la période de janvier à septembre 2013, la moyenne mobile pour l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario s'établit à 1,0 %, une baisse par rapport à 1,4 % enregistré en 2012.

Tendances des salaires par secteur (2003 - 2013)

Graph 3: Index des prix à la consommation et toutes les catégories confondues des tendances de règlement



Le graphique ci-dessus illustre la moyenne des augmentations annuelles des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans tous les secteurs (privé, fédéral, municipal et non municipal), ainsi que l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario de 2003 à septembre 2013.

De janvier à septembre 2013, la moyenne de l'augmentation annuelle des salaires de base dans tous les secteurs s'est stabilisée à 1,0%, par comparaison au taux de 1,3 % rapporté en 2012.

Dans la même période, la moyenne mobile de l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établie à 1,0 %, une diminution par rapport au taux de 1,4 % rapporté en 2012.

Les données sur les salaires sont tirées des conventions touchant 150 employés ou plus un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Les conventions retenues ont été ratifiées du 1^{er} janvier, 2003 au 30 septembre 2013. Les données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base sur la durée de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. En ce qui concerne le secteur privé, les données comprennent les estimations des primes de vie chère.

Tableau 3 : Règlements du mois de septembre

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière						
Cami Automotive Inc	UNIFOR	0,2*1,2,4	0,0	2 712	48	2017-09-17
Construction						
Durham Residential Construction Labour Bureau	Journaliers	2,3 ⁶	2,3	300	12	2016-04-30
Metropolitan Toronto Apartment Builders Association	Journaliers	2,5 ⁵	2,5	1 000	12	2016-04-30
Toronto Residential Construction Labour Bureau	Journaliers	2,6 ⁵	2,6	1 000	12	2016-04-30
Commerce et finances						
Goodwill Industries of Toronto (div. commerce au détail)	Cdn Airport Workers	1,9	3,0	430	32	2016-03-31
Transport, communications et services publics						
The Hamilton Public Library Board	SCFP	0,9	1,9	250	48	2016-12-31
Administration publique						
Cité de Barrie (intérieur / extérieur)	SCFP	1,5	1,5	455	24	2014-12-31
Conseil du Trésor du Canada (services correctionnels)	Syndicat des agents correctionnels du Canada (Ucco-Csn)	1,7	1,5	1 799	48	2014-05-31
Conseil du Trésor du Canada (service technique)	AFPC	1,8	1,8	2 945	36	2014-06-21
Éducation et services connexes						
Université Western Ontario (personnel de soutien)	U Western Ontario Staff Association	1,2 ⁶	1,5	1 022	48	2017-06-30
Université de Windsor (entretien / service)	SCFP	1,0	1,0	380	36	2016-07-31
Université de Windsor (bureau / commis) (temps plein)	UNIFOR	1,5 ³	1,5	304	36	2016-06-30
Services de santé et sociaux						
Comté d'Essex (paramédicaux)	SCFP	1,4	1,0	280	36	2015-03-31
Humber River Hospital ⁷	Teamsters	2,0	2,0	850	24	2013-10-10
Revera Retirement Lp (Annex / Leaside / Queens / Weston) (service / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	2,0	0,0	180	24	2014-06-30
Association chrétienne des jeunes femmes de Toronto	SCFP	0,0	0,0	200	24	2015-03-31
Autres services						
Sodexo Canada Ltd	TUAC-Can	2,6	2,0	160	60	2018-04-30

* y compris les clauses et les estimations d'indemnité de vie chère

¹ IVC reste inchangé jusqu'au juin 2016

² excluant les paiements forfaitaires

³ restructuration des barèmes de salaire

⁴ grille des salaires à deux niveaux

⁵ sentence d'arbitrage provisoire - salaires de la première année adjugés

⁶ excluant des membres de terme

⁷ nombre d'employés soumis à révision

Sommaire de règlements choisis (Éléments monétaires principaux axés sur les renseignements disponibles)

CAMI Automotive Inc. et UNIFOR, section locale 88 (2 712 employés des métiers spécialisés et de la production)

Convention renouvelée pour quatre ans en vigueur du 16 septembre 2013 au 17 septembre 2017

- prime de ratification de 3 000 \$ payable à la fin d'octobre 2013
- gel des taux de salaire de base pour la durée de la convention; rajustements de PVC réactivés à compter du paiement de PVC de juin 2016, selon les futurs paiements de PVC de General Motors
- sommes forfaitaires annuelles de 2 000 \$ payables en décembre chaque année

Cité de Barrie et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2380 (455 employés)

Convention renouvelée pour deux ans en vigueur du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014

- augmentation de salaire générale de 1,5 % chaque année
- augmentation de l'indemnité d'outillage pour les employés admissibles

Résumé du troisième trimestre de 2013

Durant le troisième trimestre de 2013, 65 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés basés en Ontario. Ces conventions touchaient 49 155 employés (tableau 5) dont 58,8 % (28 916) dans le secteur public. Par industrie, la majorité des employés était dans le secteur de la construction (7 995), soins de santé et assistance sociale (7 552), administration publique fédérale (6 943), services publics (électricité, gaz et eau) (5 210) et services d'enseignement (5 060) (tableau 8).

Rajustements de salaires

Les règlements du troisième trimestre (tableau 5) prévoyaient une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 1,7 %, une baisse de 2,2 % au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était 1,7 % par rapport à 1,8 % au trimestre précédent. Le secteur privé a rapporté une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,9 %, contre 2,5 % au trimestre précédent. Les industries ayant les plus hautes augmentations annuelles moyennes de salaire dans le troisième trimestre (tableau 8) étaient dans la fabrication pétrole (3,5 %), plastiques (3,2 %) et alimentation (2,7 %). Les rajustements de salaire pour les industries ayant une haute concentration des employés étaient 1,1 % dans les soins de santé et assistance sociale (7 552), 1,8 % dans l'administration publique fédérale (6 943), 2,5 % dans les services publics (électricité, gaz et eau) (5 210) et 1,1 % dans les services d'enseignement (5 060).

Durant le troisième trimestre de 2013, environ 32,3 % (15 907) de tous les employés (tableau 6) ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1 % à 1,9 % par rapport à 46,9 % (23 068) qui ont reçu des augmentations variant de 2 % à 2,9 %. Dans le secteur public, 40,1 % (11 622) des employés étaient couverts par des conventions avec des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1 % à 1,9 % par rapport à 21,1 % (4 285) des employés du secteur privé. Dans le secteur privé 50,4 % (10 205) des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 2 % à 2,9 %, par rapport à 44,4 % (12 863) des employés du secteur public.

Sur le nombre total d'employés pour lesquels on a conclu des conventions durant le troisième trimestre de 2013 (tableau 10), 56,7 % (27 867) étaient couverts par des conventions de trois ans. Dans le secteur privé, les conventions de trois ans étaient les plus communes, couvrant de 74,4 % (15 057) des employés, par rapport à 1,3 % (260) des employés couverts par des conventions de deux ans. Dans le secteur public, 44,3 % (12 810) des employés étaient couverts par des conventions de trois ans et 31,2 % (9 022) des conventions de deux ans. Environ 55,6 % (4 591) des employés du secteur manufacturier et 46,4 % (15 281) des employés du secteur non manufacturier étaient couverts par des conventions de trois ans.

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées dans les 4,4 mois suivant le début des négociations, par rapport à 10,5 mois dans le secteur public (tableau 13).

Parmi tous les règlements conclus durant le troisième trimestre de 2013, 16 conventions touchant 14,3 % (7 025) des employés ont été conclues directement par les parties par rapport à 25 conventions touchant 49 % (24 074) des employés qui ont été conclues avec l'aide de la conciliation ou de la médiation. Quinze (15) conventions touchant 19,8 % (9 702) des employés ont été conclues par arbitrage et sept (7) conventions ont été conclues après un arrêt de travail (tableau 14).

Dans le secteur public environ 41,6 % (13 755) des employés ont conclu des règlements avec l'aide de la conciliation ou de la médiation, tandis que 12 % (3 488) l'ont fait par négociation directe. Dans le secteur privé, 51 % (10 319) des employés ont conclu des conventions avec l'aide de la conciliation ou de la médiation par rapport à 17,5 % (3 537) qui l'ont fait par négociation directe.

Négociation à venir

Les négociations principales qui se poursuivent au quatrième trimestre de 2013 touchent le gouvernement fédéral, les municipalités, les commissions des services policiers, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les foyers pour personnes âgées, les universités, le gouvernement de l'Ontario (police provinciale / uniformes civils), société de la Croix-Rouge canadienne, industrie de la construction (non ICI) et le Council of Academic Hospitals of Ontario.

Les conventions principales expirant au cours du quatrième trimestre de 2013 comprennent le Bruce Power. Dans le secteur public, les expirations principales incluent les municipalités, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les foyers pour personnes âgées.

Arrêts de travail

Durant le troisième trimestre de 2013, 29 arrêts de travail ont été signalés sous la juridiction de l'Ontario, par rapport à 56 de la même période en 2012. Les arrêts de travail enregistrés jusqu'au troisième trimestre 2013 ont impliqué 10 996 employés et entraîné la perte de 254 980 jours-personnes, par rapport à 7 908 employés et à 133 450 jours-personnes pendant la même période en 2012 (tableaux 15 et 16).

De janvier à septembre 2013, douze (12) arrêts de travail ont été rapportés dans le secteur manufacturier, une baisse par rapport aux 15 signalés pendant la même période en 2012. En comparaison, le secteur non manufacturier a rapporté neuf arrêts de travail contre 22 signalés au cours de la même période en 2012. Dans le secteur de la construction, huit (8) arrêts de travail ont été rapportés de janvier à septembre 2013. Au cours du troisième trimestre de 2013, les arrêts de travail ont entraîné une perte de travail estimé à 0,02 % du temps de travail total en Ontario (tableaux 16 et 17).

Tableau 5 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), le troisième trimestre de 2012 au troisième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Troisième trimestre 2012									
Secteur privé	32	37 942	0,8	5	20 116	0,2	27	17 826	1,4
Secteur public	73	66 308	1,0	-	-	-	73	66 308	1,0
Toutes les conventions	105	104 250	0,9	5	20 116	0,2	100	84 134	1,1
Quatrième trimestre 2012									
Secteur privé	33	15 479	1,5	4	1 809	0,4	29	13 670	1,6
Secteur public	52	62 037	1,2	1	18 620	1,4	51	43 417	1,1
Toutes les conventions	85	77 516	1,3	5	20 429	1,4	80	57 087	1,3
Premier trimestre 2013									
Secteur privé	46	63 194	2,3	11	10 229	1,8	35	52 965	2,4
Secteur public	360	317 278	0,1	-	-	-	360	317 278	0,1
Toutes les conventions	406	380 472	0,4	11	10 229	1,8	395	370 243	0,4
Deuxième trimestre 2013									
Secteur privé	85	94 237	2,5	2	472	1,1	83	93 765	2,5
Secteur public	72	44 623	1,8	2	4 980	1,6	70	39 643	1,8
Toutes les conventions	157	138 860	2,2	4	5 452	1,6	153	133 408	2,3
Troisième trimestre 2013									
Secteur privé	30	20 239	1,9	3	5 934	0,7	27	14 305	2,3
Secteur public	35	28 916	1,7	-	-	-	35	28 916	1,7
Toutes les conventions	65	49 155	1,7	3	5 934	0,7	62	43 221	1,9

Tableau 6 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), troisième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Pas d'augmentation	4	2 170	4,4				4	2 170	7,5
0,1 - 0,9 pour cent	6	6 601	13,4	3	4 340	21,4	3	2 261	7,8
1,0 - 1,9 pour cent	20	15 907	32,3	6	4 285	21,1	14	11 622	40,1
2,0 - 2,9 pour cent	31	23 068	46,9	17	10 205	50,4	14	12 863	44,4
3,0 - 3,9 pour cent	4	1 409	2,8	4	1 409	6,9	-	-	-
Toutes les conventions	65	49 155	100,0	30	20 239	100,0	35	28 916	100,0

Tableau 7 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (manufacturier et non manufacturier), le troisième trimestre de 2012 au troisième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Troisième trimestre 2012									
Manufacturier	13	22 248	0,3	3	19 656	0,2	10	2 592	1,2
Non manufacturier	91	81 302	1,1	2	460	2,4	89	80 842	1,1
Construction	1	700	0,0	-	-	-	1	700	0,0
Toutes les conventions	105	104 250	0,9	5	20 116	0,2	100	84 134	1,1
Quatrième trimestre 2012									
Manufacturier	15	5 618	1,0	3	1 459	0,0	12	4 159	1,4
Non manufacturier	70	71 898	1,3	2	18 970	1,5	68	52 928	1,2
Toutes les conventions	85	77 516	1,3	5	20 429	1,4	80	57 087	1,3
Premier trimestre 2013									
Manufacturier	18	5 937	1,4	5	1 837	1,9	13	4 100	1,2
Non manufacturier	378	341 435	0,2	6	8 392	1,8	372	333 043	0,2
Construction	10	33 100	2,6	-	-	-	10	33 100	2,6
Toutes les conventions	406	380 472	0,4	11	10 229	1,8	395	370 243	0,4
Deuxième trimestre 2013									
Manufacturier	15	4 296	1,3	2	472	1,1	13	3 824	1,3
Non manufacturier	93	56 736	1,8	2	4 980	1,6	91	51 756	1,8
Construction	49	77 828	2,6	-	-	-	49	77 828	2,6
Toutes les conventions	157	138 860	2,2	4	5 452	1,6	153	133 408	2,3
Troisième trimestre 2013									
Manufacturier	10	8 253	1,1	3	5 934	0,7	7	2 319	2,3
Non manufacturier	43	32 907	1,7	-	-	-	43	32 907	1,7
Construction	12	7 995	2,5	-	-	-	12	7 995	2,5
Toutes les conventions	65	49 155	1,7	3	5 934	0,7	62	43 221	1,9

Tableau 8 : Augmentation annuelles moyennes des taux de salaires de base par industrie, troisième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Secteur manufacturier									
Boissons	1	810	1,2	-	-	-	1	810	1,2
Alimentation	1	300	2,7	-	-	-	1	300	2,7
Première transformation des métaux	3	3 472	1,2	2	3 222	1,1	1	250	2,0
Minéraux non métalliques	1	250	2,6	-	-	-	1	250	2,6
Pétrole	2	472	3,5	-	-	-	2	472	3,5
Plastiques	1	237	3,2	-	-	-	1	237	3,2
Matériel de transport	1	2 712	0,2	1	2 712	0,2	-	-	-
Total	10	8 253	1,1	3	5 934	0,7	7	2 319	2,3
Secteur non manufacturier									
Transport et entreposage	5	1 811	2,5	-	-	-	5	1 811	2,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	1	250	0,9	-	-	-	1	250	0,9
Services publics (électricité, gaz, eau)	2	5 210	2,5	-	-	-	2	5 210	2,5
Commerce de détail	2	1 108	1,1	-	-	-	2	1 108	1,1
Services d'enseignement	6	5 060	1,1	-	-	-	6	5 060	1,1
Soins de santé et assistance sociale	15	7 552	1,1	-	-	-	15	7 552	1,1
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1	1 100	2,5	-	-	-	1	1 100	2,5
Services immobiliers, services de location et de location à bail	2	1 198	1,9	-	-	-	2	1 198	1,9
Hébergement et services de restauration	1	160	2,6	-	-	-	1	160	2,6
Administration publique fédérale	3	6 943	1,8	-	-	-	3	6 943	1,8
Administration publiques locales, municipales et régionales	5	2 515	1,9	-	-	-	5	2 515	1,9
Total	43	32 907	1,7	-	-	-	43	32 907	1,7
Construction	12	7 995	2,5	-	-	-	12	7 995	2,5
Toutes les industries	65	49 155	1,7	3	5 934	0,7	62	43 221	1,9

Les catégories utilisées dans le tableau 8 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base pour toutes les industries, troisième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Manufacturier	10	8 253	1,1	3	5 934	0,7	7	2 319	2,3
Non manufacturier	43	32 907	1,7	-	-	-	43	32 907	1,7
Construction	12	7 995	2,5	-	-	-	12	7 995	2,5
Toutes les industries	65	49 155	1,7	3	5 934	0,7	62	43 221	1,9

Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée, et par secteur, troisième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions de deux ans	10	9 282	1,8	1	260	1,5	9	9 022	1,8
Conventions de trois ans	43	27 867	1,9	25	15 057	2,2	18	12 810	1,6
Conventions de quatre ans	10	10 896	1,3	2	3 812	0,8	8	7 084	1,5
Conventions de cinq ans	2	1 110	0,7	2	1 110	0,7	-	-	-
Toutes les conventions	65	49 155	1,7	30	20 239	1,9	35	28 916	1,7

Tableau 11 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée (manufacturier et non manufacturier), troisième trimestre de 2013

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions de deux ans	-	-	-	10	9 282	1,8	-	-	-
Conventions de trois ans	8	4 591	1,9	23	15 281	1,7	12	7 995	2,5
Conventions de quatre ans	1	2 712	0,2	9	8 184	1,6	-	-	-
Conventions de cinq ans	1	950	0,3	1	160	2,6	-	-	-
Toutes les conventions	10	8 253	1,1	43	32 907	1,7	12	7 995	2,5

Tableau 12 : Durée des négociations par secteur, troisième trimestre de 2013

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	Conventions	Employés	Conventions	Employés	Conventions	Employés
Moins de 1 mois	1	195	1	195	-	-
1-3 mois	23	18 919	14	8 157	9	10 762
4-6 mois	15	11 457	8	7 969	7	3 488
7-9 mois	15	7 261	7	3 918	8	3 343
13 mois et plus	11	11 323	-	-	11	11 323
Total	65	49 155	30	20 239	35	28 916

Tableau 13 : Durée moyenne des négociations par secteur, troisième trimestre de 2013

Durée moyenne des négociations	
	mois
Secteur privé	4,4
Secteur public	10,5
Total	7,8

Tableau 14 : Étape de règlement par secteur, troisième trimestre de 2013

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	Conventions	Employés	Conventions	Employés	Conventions	Employés
Négociation directe	16	7 025	7	3 537	9	3 488
Conciliation	14	13 893	6	4 107	8	9 786
Négociation post-conciliation	2	4 744	-	-	2	4 744
Médiation	11	10 181	5	6 212	6	3 969
Arbitrage	15	9 702	6	3 123	9	6 579
Arrêt de travail	7	3 610	6	3 260	1	350
Total	65	49 155	30	20 239	35	28 916

Tableau 15 : Arrêts de travail, janvier à septembre 2012 et 2013

	janvier - septembre 2013	janvier - septembre 2012
Manufacturier	12	15
Non manufacturier	9	22
Construction	8	19
Toutes les industries	29	56

Tableau 16 : Jours-personnes perdus, janvier à septembre 2012 et 2013

	janvier - septembre 2013	janvier - septembre 2012
Manufacturier	109 290	60 170
Non manufacturier	19 840	68 230
Construction	125 850	5 050
Toutes les industries	254 980	133 450

Au 30 septembre 2013, 8 arrêts de travail, représentant un nombre total de 905 employés, ont été rapportés au mois d'octobre 2013.
(Données recueillies pour tous les arrêts de travail touchant deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

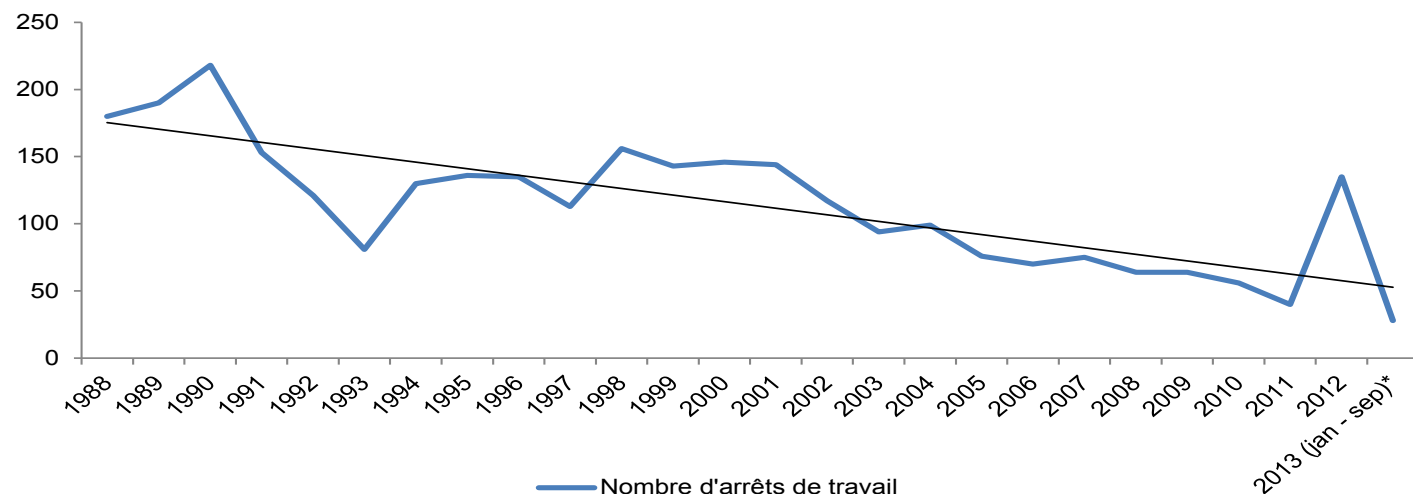
Tableau 17 : Arrêts de travail en Ontario, 1988- septembre 2013

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05
2011	40	11 502	288	352 160	30,6	65	0,02
2012	135	65 982	489	200 600	3,0	13	0,01
2013 (jan - sep)*	29	10 996	379	254 980	23,2	38	0,02

* préliminaire

Source: Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends

Arrêts de travail



* préliminaire

Le nombre d'arrêts de travail ont une tendance à la baisse de 1988 à 2011. En 1990, le nombre maximal était de 218 arrêts de travail. Le nombre minimal était de 40 en 2011. Environ 50 % du nombre d'arrêts de travail pendant 2012 étaient dus aux conventions de Conseil scolaires pendant le mois de décembre. Pour la période entre janvier et septembre 2013, il y avait 29 arrêts de travail couvrant 10 996 employés avec 254 980 jours-personnes perdus au total.

Expirations principales 2013 - 2016

2014

Secteur public	2014	Secteur privé	2014
	Employés		Employés
Enseignants	190 439	Association canadienne des annonceurs	11 000
Soutien scolaire	84 778	G4S Secure Solutions (Canada)	3 800
Infirmiers dans les hôpitaux	58 620	Cara Operations Ltd (restaurants)	2 660
Fonction publique de l'Ontario	45 959	Chalet Suisse	2 620
Soutien dans les hôpitaux	28 960	Casino de Windsor	2 540
Enseignants universitaires	21,589	Pharma Plus Drugmarts Ltd	2 514
Police municipale	16 191	Securitas Canada Ltd	
Services communautaires	14 695		
Employés municipaux	14 494		
Maisons de soins infirmiers	12 253		
Soutien dans les universités	11 991		
Enseignants collégiaux	11 590		
Transport urbain	11 035		
Autres services de santé	10 693		

2015

Secteur public	2015	Secteur privé	2015
	Employés		Employés
Employés municipaux	33 305	Supermarchés Loblaws	13 000
Maisons de soins infirmiers	15 832	Canadian Media Production Association (CMPA)	12 000
Services publics provinciaux	15 053	Zehrmart Ltd	8 000
		Brewers Retail Inc (The Beer store)	6 000
		Metro Ontario Inc	4 400
		Air Canada	3 815
		United Parcel Service Canada Ltd	3 242

2016

Secteur privé	2016
	Employés
Secteur de la construction (ICI - 25 métiers)	65 400
Secteur de l'industrie automobile (Ford, GM, Chrysler)	19 656
Société canadienne des postes	18 620
Franchisés No Frills	10 990
Fortinos Supermarket Ltd	4 900
Courrier Purolator Itée	4 500
Air Canada	3 852
Bell Canada	3 083

Les expirations de secteur public ont rapporté pour 10 000 employés ou plus et comprennent des syndicats multiples et des emplacements. Les expirations de secteur privé impliquent des conventions individuelles avec plus de 2 000 employés dans l'unité de négociation.

Tableau 18 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	PIPSC et al	Canada	23 260	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	SCFP et al	Divers endroits	28 390	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	6 416	Diverses dates
Hôpitaux	SCFP et al	Divers endroits	65 093	Diverses dates
Maisons de soins infirmiers / foyers pour les personnes âgées	UIES et al	Divers endroits	47 169	Diverses dates
Universités	SCFP et al	Divers endroits	16 160	Diverses dates
Gouvernement de l'Ontario (police provincial) (en civil et en uniforme)	Ontario Provincial Police	Province	8 200	2011-12-31
Société de la Croix-Rouge canadienne	UIES	Province	3 400	2013-03-31
Construction (ICI et non ICI)	Journaliers et al	Province	26 990	2013-04-30
Council of Academic Hospitals of Ontario	Interns and Residents Association	Divers endroits	4 000	2013-06-30
Bruce Power	SCFP, section locale 1000	Comté de Bruce	2 453	2013-12-31

Au 30 septembre 2013, il y avait 288 conventions applicables à 150 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 19 : Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	juillet 2013	août 2013	septembre 2013	2010	2011	2012	Données à ce jour 2013
Canada	1,3	1,1	1,1	1,8	2,9	1,5	0,9
Ontario	1,6	1,3	1,2	2,4	3,1	1,4	1,0
Toronto	1,6	1,6	1,4	2,5	3,0	1,5	1,1
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	1,6	1,2	1,1	2,5	3,0	1,3	1,0
Thunder Bay	1,6	1,3	1,0	2,1	3,1	0,9	0,8

* Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données à partir du mois de mars, juin, septembre et décembre incluent des informations trimestrielles. Les catégories utilisées dans ce présent rapport sont maintenant basées en vertu du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 150 employés ou plus, un échantillon représentant 81 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.